



Les vacances 3 « S » avec l'ODCV : Sérénité - Santé - Sécurité

RAPPELER LES BONNES PRATIQUES : En me protégeant je protège les autres et j'applique :

LES GESTES BARRIÈRES CONTRE LE COVID-19 :

- ✓ Se laver les mains au savon, avant et après, chaque activité, chaque repas, chaque sortie.
- ✓ Du gel hydroalcoolique sera disposé dans les espaces collectifs.
- ✓ Ne pas se serrer la main, ni s'embrasser.
- ✓ Tousser ou éternuer dans son coude. L'usage de mouchoirs jetable à usage unique est recommandé à condition de les jeter dans les poubelles.
- ✓ Respecter la distanciation physique, limiter la fréquentation des espaces en fonction de leur superficie et respecter les consignes de circulation indiquées dans le village.



LES CONSIGNES DE PRÉCAUTION :

- ✓ Être équipé d'un masque. Des masques homologués sont disponibles en vente dans le village.
- ✓ Porter un masque autant que possible dans les espaces collectifs.
- ✓ Eviter de manipuler directement avec la main les poignées de porte, les interrupteurs et boutons même s'ils sont régulièrement désinfectés.
- ✓ Conserver ses affaires et éviter les contacts avec les affaires d'autrui (*masque, téléphone, vêtements...*)



LES MESURES D'HYGIÈNE SANITAIRE :

- ✓ Ne pas se rendre au village, en cas de symptômes (fièvre, toux répétés, perte du goût ou de l'odorat...)
- ✓ Utiliser les sanitaires de votre chambre en priorité quand vous êtes sur le village
- ✓ Signaler au référent covid-19 du village vacances tout symptôme (notamment fièvre, toux répétée, perte du goût ou de l'odorat...)
- ✓ Ne pas pénétrer sur les places d'isolement et les espaces de confinement signalés par un marquage visible.



LES CONSIGNES PARTICULIÈRES DONNÉES PAR LA DIRECTRICE DU VILLAGE

Pour protéger ses clients et salariés, l'ODCV s'engage à réaliser :

L'INFORMATION, L'ÉQUIPEMENT ET LA FORMATION DES ÉQUIPES :

- ✓ Informer et former les équipes sur les consignes sanitaires à respecter sur le village et durant les activités.
- ✓ Adapter la vie collective et la restauration au respect des consignes sanitaires.
- ✓ Mettre en œuvre les recommandations sanitaires spécifiques à chaque animation.
- ✓ Assurer un nettoyage-désinfection régulier et renforcé de tous les espaces du village.
- ✓ Prendre en charge l'isolement ou le confinement de personnes, en attendant l'intervention d'un médecin ou pour les cas graves du SAMU.
- ✓ Mettre en place dans chaque village un référent covid-19 chargé de veiller au respect des consignes sanitaires.

LES ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ODCV

- ✓ Limiter le nombre d'inscrits à 60 % de nos capacités maximales pour favoriser la distanciation
- ✓ Etaler les règlements des clients en 2 ou 3 fois.
- ✓ Réduire la période d'annulation sans frais à une semaine
- ✓ Limiter la hausse des tarifs pour maintenir nos prix accessibles.
- ✓ Réserver une partie des disponibilités pour des publics aidés.
- ✓ Garantir des objectifs éducatifs dans toutes nos activités.
- ✓ Garantir des expériences utiles d'éducation à l'environnement et au développement durable.
- ✓ Favoriser nos approvisionnements en circuit court.